



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Comité de Direction

Compte-rendu du Comité de Direction du jeudi 22 septembre 2022 au District

Présents : Thierry DELOLME - Francis VIDRY - Michel BARSOTTI - Marc MORETON - Paul BRIDEAU - Jean-Marc ALLEGRE - Yvonne ARGAUD – Fabrice BERTHON - Martin BOUCHET - Mohammed BOUGUERRA - Charles BOULOGNE - Chantal DEGOULANGE - Marie-Pierre FOLLEAS - Jean-Louis FOREST - Sylvie ODIN-JONNARD - Maurice PELISSIER - Jean-Paul PETIT - Pascal REBAUD - Michel TEIL - Christian THETIER - Habib TOUNSI.
Soit 21 membres présents.

Absents excusés : Alain CABERLON - Serge FOURNY - Patrick GADEYNE - Claudette JEANPIERRE - Henri OLAGNIER - Antonio RODRIGUES - Didier ROTA.
Soit 7 membres absents excusés.

Assistent à la réunion : Gérard LAJOIE (Commission Ethique) – Ludovic PUIPIER (Commission Technique)

- **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24 juin 2022**

Il est validé à l'unanimité.

- **Mise au point du président avec la Commission de Discipline**

Suite au courrier adressé par la Commission de Discipline à l'ensemble des membres du Comité de Direction, le président de cette commission, Habib Tounsi, tient d'abord à s'excuser car l'intention était de ne l'adresser qu'au seul président du District...

Ce dernier rappelle que cette lettre faisait suite aux grandes différences constatées entre les décisions prises à l'encontre du club de Roanne Fc et celles reprises par la Ligue, suite à l'appel qui a fortement diminué les sanctions, en suivant le barème fédéral. Thierry Delolme fait également remarquer que si nous conservons notre système actuel, valable de la N1 jusqu'à la D5 départementale, lorsqu'un club fera appel, il aura systématiquement gain de cause.

Depuis, un groupe de travail s'est « retroussé les manches » en reprenant l'ensemble du dossier qui contenait plusieurs aberrations ; il y a eu également une réunion avec les signataires du courrier de la Commission de Discipline, pour aboutir à un épais dossier, « règlement disciplinaire et barème disciplinaire » qui, en corrélation avec les articles correspondants dans les statuts de la F.F.F., garantissent de meilleurs pouvoirs à notre instance disciplinaire.

Devant la gravité des faits de violence qui se multiplient, il a notamment été décidé de durcir les sanctions, en adoptant un barème disciplinaire aggravé, propre au District de la Loire. Si la discussion s'anime alors sur la lourdeur de certaines sanctions, la limite se montant tout de même à 30 ans de suspension, les textes proposés sont ensuite votés à l'unanimité, avec application immédiate.

A noter que l'ensemble de ces dispositions seront rapidement disponibles sur le site du District de la Loire, présentés dans l'onglet « District » à la rubrique « Statuts et Règlements », « Barème et Règlement Disciplinaire au 22 septembre 2022 ».

- **Les championnats féminins**

Yvonne Argaud présente une situation inquiétante du championnat féminin à 11 qui était pourtant programmé à 10 équipes, mais qui, malheureusement, constate plusieurs abandons de clubs en panne d'effectif, au point de se retrouver avec seulement 6 équipes, ce qui dénature complètement ce championnat.

Quant aux formations qui souhaiteraient, de fait, ne jouer qu'à 8, elles ne peuvent être intégrées car le championnat à 8 est complet avec trois poules de 12 équipes.

La Commission Féminine a tenté de proposer des ententes, ce qui semble assez utopique, car les relations entre les clubs ne sont pas toujours excellentes...

Reste enfin le cas du club de Saint-Christo/Marcenod qui a multiplié les mutations de joueuses, issues en majorité du club d'Etrat/La Tour, sans obtenir l'autorisation de les faire toutes jouer.

Espérons que la proche réunion prévue avec l'ensemble des clubs, permettra de trouver des solutions...

A noter que la recherche d'un éducateur destiné au football féminin n'a pas encore abouti...

- **Les championnats jeunes**

Chez les jeunes, si les championnats traditionnels (U18, U15) sont plutôt bien engagés avec un nombre stable d'équipes, Charles Boulogne constate que le lancement de nouvelles compétitions départementales est un échec...

Ainsi en U16, malgré un sondage favorable en fin de saison dernière, avec l'attirance d'une montée possible en U18 R2, en ce début de saison, il n'y avait plus que 6 équipes intéressées qui, si elles le souhaitent, seront finalement intégrées aux championnats U18, en phase de brassage (D3), en créant une poule supplémentaire.

Le problème est identique en U14, avec seulement 7 équipes engagées, dont 2 qui, de plus, ont trop peu de licenciés...



District de la Loire de Football
2, rue de l'Artisanat
42270 Saint Priest en Jarez
Tél : 04 77 92 28 70
district@loire.fff.fr

Comité de Direction

• **Nouveaux membres**

Le Comité de Direction valide et souhaite donc la bienvenue à des nouveaux membres de commission... Sur le secteur roannais, Aytekin CETIN pour la Commission de Discipline, et Alain PARATCHA, pour la Commission Sportive Seniors. Côté stéphanois, Marc GUERIN, en provenance du Val d'Oise, qui habite désormais à Aveizieux. Pour le Futsal qui reste indépendant, donc distinct du Foot Diversifié, la présidence est confiée à Charly PANTANO qui succède à Patrick Gadeyne qui devient membre de la Commission de Prévention et que le CD remercie pour tous les efforts fournis pour maintenir au mieux cette délicate Commission Futsal.

• **Le Foot en marchant**

Actuellement employée à l'accueil et au secrétariat du District, Mélanie poursuit parallèlement une thèse sur le « Foot en marchant » et vient de former un groupe de pratiquants qui, sur la saison, vont procéder à divers tests et entraînements. A cet effet, une convention a été signée entre le District et la mairie de Saint-Priest-en-Jarez que nous remercions pour l'utilisation de ses installations.

D'autre part, dans le cadre du « Sport Santé », la structure gonflable sera installée devant le stade Geoffroy-Guichard, le samedi 1^{er} octobre, avant le match de l'ASSE contre Grenoble.

• **Questions diverses**

- Ayant eu plusieurs demandes, le vice-président, Michel Barsotti, pose la question d'une possible location des locaux du District pour des formations extérieures... Le dossier est à étudier.
- Dans le cadre de l'opération « Octobre Rose » pour la lutte contre le cancer du sein, l'association « Les Seintes » propose une comédie, « Alors on en parle », le dimanche 9 octobre à 18h, à « La Comète » de Saint-Etienne. Le District s'est déclaré partenaire de cette belle action en réservant 100 places distribuées par le biais de sa commission féminine.
- Le District a fait part de son mécontentement auprès de la Fédération, concernant l'organisation tardive du « Week-end des bénévoles », les 1^{er} et 2 octobre. Cependant, l'idée est de proposer à la Commission des Jeunes Arbitres d'en faire profiter quelques éléments.
- Les installations du club de La Fouillouse devant être refaites, des travaux sont prévus pour 6 mois... Des « algécos » vont être placés de l'autre côté de la route en guise de vestiaires pour les joueurs et les arbitres, mais sans douches. Comme la Ligue indique que le terrain va être déclassé en T7, la pratique en Départementale 1 n'est donc pas permise...Après contact avec le président du club, T. Delolme propose une dérogation de quelques semaines, tandis que M. Barsotti alerte qu'il ne faut prendre aucun risque. Le président de la Commission des Terrains, Christian Thétier, ira juger surplace avant de prendre une quelconque décision.
- Une étude est engagée pour une proposition de tablettes à offrir aux clubs du District : affaire à suivre.
- Dans l'affaire qui oppose le District à l'ancien CTDA, une conciliation a eu lieu le 12 septembre dernier, mais sans dialogue et avec un simple dépôt de dossiers. Une réponse est attendue pour le 19 décembre...

L'ordre du jour étant clos, il est presque 23 heures lorsque la séance est levée.

Le Secrétaire Général,

Paul BRIDEAU

Le Président du DLF,

Thierry DELOLME